

Dossier de l'OHI n° S3/8151/S-100

LETTRE CIRCULAIRE 28/2026
03 juin 2026

SPECIFICATIONS DE PRODUITS BASEES SUR LA S-100

PHASE 2 – S-122, S-123, S-127, S-131

DEMANDE D'APPROBATION

Références :

- A. Feuille de route pour la Décennie de mise en œuvre de la S-100, version 5.0, octobre 2025
- B. 18^{ème} réunion du HSSC (19-21 mai 2026, Gdansk, Pologne) – Décisions HSSC18/083, HSSC18/085, HSSC18/088 et HSSC18/090
- C. Résolution de l'OHI 2/2007 – Principes et procédures pour la modification des normes et des spécifications techniques de l'OHI

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. En 2024, les éditions opérationnelles des spécifications de produits basées sur la S-100 (phase 1 / suivi de route) ont été adoptées avec succès, conformément à la référence A.
2. Grâce au travail considérable accompli par le groupe de travail sur la fourniture des informations nautiques, de nouvelles éditions opérationnelles des spécifications de produits basées sur la S-100 ont été soumises en temps opportun pour aval par le HSSC lors de sa 18^{ème} réunion (référence B), dans le cadre des produits S-100 de la phase 2 (planification de route).
3. Compte tenu des décisions prises par le HSSC concernant les éditions proposées (référence B), les projets consolidés de spécifications de produits ont été mis à disposition pour approbation dans la base de registres d'informations géospatiales (GI) de l'OHI > *Test Bed* > [Product Specifications](#) (S-122 Aires marines protégées (AMP), S-123 Services radio maritimes, S-127 Gestion du trafic maritime et S-131 Infrastructures portuaires maritimes). Un lien vers les spécifications de produits soumises à approbation a également été ajouté sur le site web de l'OHI > *Publication* > [Index des publications](#) > [Projets de publications](#) en attente d'approbation par les Etats membres. Les Etats membres sont désormais invités, conformément à la référence C, à approuver les éditions opérationnelles des spécifications de produits basées sur la S-100 (Phase 2 / Planification de route) **au plus tard le 7 août 2026** en utilisant le lien suivant :

https://iho.formstack.com/forms/cl_28_2026

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général



John NYBERG
Directeur